

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 juin 2026

Objet : Renouvellement de la convention avec le CNFPT pour l'accès à BIP, la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial, des services de son siège, ses délégations régionales et instituts de formation pour la période 2027-2031

Délibération du Conseil d'administration

Le mardi 16 juin deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 10 juin 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 29 ;
- quorum : 17 (membres présents ou représentés) :
 - présents : 9 ;
 - représentés : 8.

Etaient présents :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Anthony MANGIN
Madame Aurore THIROUX

Avaient donné procuration :

Madame Nadège AZZAZ à Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Etienne FILLLOL à Monsieur Anthony MANGIN
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Daniel GUERIN à Madame Aurore THIROUX
Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Igor SEMO à Monsieur Fernand BERSON

Etaient absents et excusés :

Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Madame Jacqueline BELHOMME
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Madame Christine CERRIGONE
Madame Marie CHAVANON
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Jean-François DUFEU
Monsieur Quentin GESELL
Madame Françoise KERN
Monsieur Laurent LAFON
Monsieur Frédéric MOLOSSI
Monsieur Julien WEIL

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général.

Objet : Renouvellement de la convention avec le CNFPT pour l'accès à BIP, la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial, des services de son siège, ses délégations régionales et instituts de formation pour la période 2027-2031

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la propriété intellectuelle et notamment ses articles L.113-2, L.113-5, L122-4 et L.122-5 ainsi que les articles L.341-1 à L.342-4,

Vu la délibération 2021.75 du 5 octobre 2021 approuvant les termes de la convention de mise à disposition de BIP aux services du siège du CNFPT ainsi qu'à ses délégations régionales et instituts de formation, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026,

Considérant la volonté du CNFPT de pouvoir diffuser la banque d'information BIP à ses services ainsi qu'à ses délégations régionales et ses instituts de formation,

Considérant la nécessité de faire évoluer les tarifs pour faire face aux dépenses liées au fonctionnement de la banque de données BIP,

Considérant que la convention arrive à échéance le 31 décembre 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : DECIDE de fixer le tarif annuel applicable au CNFPT pour l'accès à BIP aux services de son siège, ses délégations régionales et instituts de formation à 1 720€ (mille sept cent vingt euros).

Article 2 : APPROUVE le renouvellement de la convention avec le CNFPT ci-annexée pour la période du 1^{er} janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2031.

Article 3 : AUTORISE le Président à signer la convention.


Le Président,


Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris